

Le mardi 09 sept 2008

Taux de suicide à la baisse en Mauricie

[Nancy Massicotte](#)

Le Nouvelliste

Trois-Rivières

Après avoir longtemps porté le titre peu enviable de capitale du suicide, la Mauricie arrive maintenant au 3e rang, avec un taux de suicide parmi les plus bas au Québec depuis 25 ans.

Comparativement à celui de 2006, le taux de 2007 a en effet baissé de 14%.

Le nombre de suicides en Mauricie et au Centre-du-Québec est passé de 102 suicides à 88.

Au dire de Patrice Larin, directeur général de l'Accalmie à Trois-Rivières, il n'y a pas de doute qu'il s'agit d'une baisse non négligeable qui vaut la peine d'être citée.

«Je crois qu'elle est attribuable au travail des intervenants sur le terrain mais également au partenariat et à la collaboration entre les divers organismes du réseau de la santé en vue d'augmenter la prévention et les services d'aide. Les vieilles mentalités du chacun pour soi sont en train de disparaître», a-t-il déclaré.

Dans un tel contexte, on devine que la Journée mondiale de la prévention du suicide, qui se déroule aujourd'hui, a plus que jamais sa raison d'être.

Lancée par l'Association internationale pour la prévention du suicide (AIPS), en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), cet événement vise à conscientiser davantage le public sur les comportements suicidaires et les opportunités de prévention du suicide.

Le thème est «Pensée globale, planification nationale, action locale».

Les efforts déployés ces dernières années ont permis de constater que pour réussir à briser les tabous sur le suicide et ralentir la progression de ce fléau social, il est impératif de bien faire connaître les ressources qui existent dans les régions.

«Le suicide n'est pas une fatalité: il existe des solutions. Toutefois, il faut informer les gens sur les différentes formes d'aide. Les médias ont bien travaillé. Dans la région, il y a bien sûr les Centres de prévention suicide. Chez nous, à l'Accalmie, nous offrons un service complémentaire puisque nous sommes un centre d'hébergement, avec un service d'interventions 24 heures sur 24, ce qui est unique au Québec. Toutefois, s'il n'y a qu'un seul numéro à retenir partout au Québec, c'est bien celui du 1-866-appelle. Les intervenants se chargeront ensuite de faire les liens adéquats», a-t-il expliqué.

Ce partenariat dans le réseau a donné lieu à une prévention de plus en plus proactive, notamment avec la mise sur pied des Sentinelles et les autres interventions ciblées dans des secteurs à risques.

M. Larin donne l'exemple du syndicat de l'usine Aleris qui a demandé l'aide de l'Accalmie notamment pour soutenir les travailleurs au cas où le besoin se ferait sentir.

Il ne faut pas oublier que le suicide crée dix endeuillés et qu'une personne endeuillée a quatre fois plus de chance de se suicider.

Solange Guimond, cofondatrice de l'Accalmie, connaît elle-même la dure réalité des endeuillés.

En 1999, son fils, âgé de 23 ans seulement, s'est suicidé.

«Je l'ai accompagné pendant les trois derniers mois dans son cancer de l'âme. Malgré tout, il est parti. Je me suis ensuite rendu compte qu'il n'y avait pas beaucoup d'outils pour venir en aide aux personnes suicidaires et aux endeuillés. Personnellement, j'ai dû chercher de l'aide. Heureusement que j'ai réussi à en trouver, sinon je ne serais pas devant vous aujourd'hui», a-t-elle indiqué.

Le centre l'Accalmie est justement issu des pressions faites par le regroupement de personnes endeuillées auprès de l'Agence de santé.

Depuis son ouverture en février 2006, l'Accalmie a accueilli 461 personnes dont 341 personnes différentes.

Le taux d'occupation des neuf lits disponibles est de 80%.

La durée moyenne de séjour est de 12 jours pour un maximum de 21 jours.

La clientèle est composée à 57% d'hommes âgés entre 40 et 55 ans. •